

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01394

Numéro SIREN : 491 095 386

Nom ou dénomination : HELENIS

Ce dépôt a été enregistré le 20/10/2021 sous le numéro de dépôt 21363

Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012019** et clos le **31122019** Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service ou doit être déposée cette déclaration	SIE de Montpellier II 156 Rue A Nobel 34966 MONTPELLIER CEDEX2		Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :
A IDENTIFICATION	SAS HELENIS AUDACE 1366 AVENUE DES PLATANES 34970 LATTIES		
Identification du destinataire	651 Insp. IFU	617140 N° dossier	49109538600042 N° Siret
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :			B ACTIVITE Activités exercées (souligner l'activité principale) : Promotion immobilière Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 % ou au taux de 31 %	1 053 148	Bénéfice imposable au taux de 28 %	500 000	Bénéfice imposable au taux de 15 %		Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %								
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %							
Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %		Autres plus-values imposables au taux de 19 %		Plus-values à long terme imposables au taux de 0 %		Plus-values exonérées art. 238 quinquies		
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2								
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art. 44 octies A ☐		Pôle de compétitivité ☐			
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐	Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐			
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %					
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐								

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W ☐

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 2065)	
1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

- 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) ☐
 - 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
 - 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) ☐
- Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? ☐ OUI Si oui, indication du logiciel utilisé **SAGE LIGNE 1000**

OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐	
Nom, adresse, téléphone :	Cabinet MENON Frédéric
- Professionnel de l'expertise comptable :	S
- Conseil :	
- CGA/OMGA ou viseur conventionné :	
N° d'agrément	

395 RUE MAURICE BEJART
34080 MONTPELLIER

0499614040

**CERTIFIÉ
CONFORME
À L'ORIGINAL**

Signature et qualité du déclarant

A MONTPELLIER le 30062020

T AZNAR

SAS HELENIS
31122019

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts		Payées par la société elle-même	(a)	15 000 000
		Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)			(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)			(e)	
			(f)	
			(g)	
			(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			(i)	15 000 000
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			(j)	
7. Montant des revenus répartis		total (a à h)		15 000 000

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2020)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS HELENIS**
et Date de clôture de l'exercice **31122019**

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIET AIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2019, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLТ) (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 15 % (art. 219 I a <i>ter</i> et a <i>quater</i> du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS HELENISdu 01/01/2019Adresse AUDACE34970 LATTESau 31/12/2019**A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES** : v. notice ①

NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ			ADRESSE COMPLÈTE	
1	MALRIC KARINE	RESP COMM	8 BD DIDEROT	30220 AIGUES MORTES
2	AZNAR THIERRY	PRESIDENT	14 RUE DE TOSCANE	34970 LATTES
3	VILLARET LEURENT	RESP	14 RUE DE LA TREILLE	34090 MONTPELLIER
4	CHEVALLIER FLORENCE	COMM	24 BIS CH DE VAUGELY	34820 TEYRAN
5	LEFEBVRE DENIS	RESP	32 RUE DE LA ONTAINÉ	34160 MONTAUD
6				
7				
8				
9				
10				

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	131 770			131 770				131 770
2	201 524			201 524				201 524
3	148 353			148 353				148 353
4	240 039			240 039				240 039
5	111 182			111 182				111 182
6								
7								
8								
9								
10								
**	832 868			832 868				832 868

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		1 229
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		1 229

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice (total col. 9 + total col. 10) ⑩	834 097	- de l'exercice ⑩	1 553 148
- de l'exercice précédent ⑪	849 267	- de l'exercice précédent ⑪	3 060 388
Nom et qualité du signataire T AZNAR PRESIDENT		A MONTPELLIER....., le <u>30/06/2020</u> Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

Désignation de l'entreprise : SAS HELENIS			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : AUDACE			34970 LATTES						
Durée de l'exercice précédent * 12									
Numéro SIRET * 4 9 1 0 9 5 3 8 6 0 0 0 4 2			Néant ☐ *						
			Exercice N, clos le, 31122019						
			N-1 31122018						
			Brut 1						
			Amortissements, provisions 2						
			Net 3						
			Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)			AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 154	AC	5 170	1 983	3 286	
		Fonds commercial (I)	AH	450 000	AI		450 000	485 060	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC				
		Constructions	AP	303 441	AC	116 428	187 013	216 881	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	223 829	AS	63 584	160 245	65 845	
		Autres immobilisations corporelles	AT	878 814	AU	241 198	637 616	91 716	
		Immobilisations en cours	AV		AW			654 560	
		Avances et acomptes	AX		AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
			Autres participations	CU	290 366	CV		290 366	289 585
			Créances rattachées à des participations	BB	39 436 076	BC		39 436 076	39 231 530
			Autres titres immobilisés	BD		BE			
			Prêts	BF		BG			
			Autres immobilisations financières *	BH	8 257	BI		8 257	8 257
TO TAL (II)		BJ	41 597 937	BK	426 380	41 171 557	41 046 720		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	911 900	BM		911 900		
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			450	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	5 669 785	BY	127 389	5 542 396	5 667 735	
		Autres créances (3)	BZ	914 865	CA		914 865	1 637 062	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	1 580 161	CG		1 580 161	2 363 393		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	130 713	CI		130 713	128 422		
	TO TAL (III)	CJ	9 207 423	CK	127 389	9 080 034	9 797 062		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN							
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	50 805 360	1A	553 769	50 251 590	50 843 782		
Renvois : (1) Dont droit au bail: 450 000		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	39 444 333	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :				Créances :			

② **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFIP N° 2051 2020

Désignation de l'entreprise SAS HELENIS		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 4 000 000)	DA	4 000 000	4 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	400 000	400 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	16 855 050	28 554 163
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	752 346	3 300 887
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	22 007 396	36 255 049
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	213 257	779 794
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	24 823 085	9 653 124
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 642 449	759 999
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 315 673	1 274 054
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	160 748	2 112 720
	Autres dettes	EA	88 983	9 043
Compte régul.	EB			
TOTAL (IV)	EC	28 244 195	14 588 733	
	Ecart de conversion passif *	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	50 251 590	50 843 782	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	28 097 594	14 377 937
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 188	504 529	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS HELENIS						Néant ☐ *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	4 374 499	FH		FI	4 374 499	6 061 321	
		FJ	4 374 499	FK		FL	4 374 499	6 061 321	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	1 000	1 500	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	14 376	25 926	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	15 034	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 389 876	6 103 782		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	911 900		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	(911 900)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 267 362	3 141 204	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	122 676	285 874	
	Salaires et traitements *					FY	1 588 721	1 743 679	
	Charges sociales (10)					FZ	694 732	748 483	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	129 945	69 250
							GB		
							GC	127 389	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GD			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE			
Autres charges (12)					GF	22 504	2 675		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	5 953 329	5 991 165		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	(1 563 452)	112 616		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	3 976 780	5 651 644	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	120 017	66 028	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)					GP	4 096 796	5 717 672		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 349 840	1 509 922	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)					GU	1 349 840	1 509 922		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	2 746 956	4 207 749		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 183 504	4 320 366		

Désignation de l'entreprise SAS HELENIS				Néant ☐ *	
				Exercice N	
				Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	60 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	60 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 530
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	37 804
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	37 804
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	36 956
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	982 523
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	8 546 673
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	11 821 453
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	7 794 326
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	3 300 887
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	44 342
			- Crédit-bail immobilier	HQ	43 453
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	14 376
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2	25 926
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	140
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6	obligatoires A9		1 478
			dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PCEAC - VNCEAC			37 804	60 000	
DAP EXCEPTIONNELLES					
PENALITES					
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS HELENIS										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	492 214	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Composants	M2		KP	302 315	KQ		KR	1 126
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS	129 429	KT		KU	94 400
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	150 094	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	1 500	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	85 868	LC		LD	5 389	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	654 560	LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	1 323 766	LO		LP	100 915		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U	39 521 115	8V		8W	10 299 846			
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	8 257	1U		1V	80			
TOTAL IV				LQ	39 529 372	LR		LS	10 299 926			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	41 345 351	ØH		ØJ	10 400 842			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		4		
						1		2				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV	35 060	LW	457 154	1X	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencs et am des constructions			IS		MG		MH	303 441	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	223 829	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencs, aménagements divers			IU	(640 903)	MM	4 940	MN	786 057	MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	1 500	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	91 257	MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY	640 903	MZ	13 657	NA		NB	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III				IY		NG	18 597	NH	1 406 084	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW
Autres participations				IØ		ØX	10 094 519	ØY	39 726 442	ØZ		
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	80	2F	8 257	2G		
TOTAL IV				I3		NJ	10 094 599	NK	39 734 699	2H		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	10 148 256	ØL	41 597 937	ØM		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS HELENIS**Néant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	3 867	PF	1 303	PG		PH	5 170
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	85 434	PW	30 994	PX		PY	116 428
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	63 584	QA		QB		QC	63 584
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	107 702	QE	79 115	QF	2 196	QG	184 622
	Matériel de transport	QH	488	QI	300	QJ		QK	788
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	37 556	QM	18 233	QN		QO	55 789
corporelles	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	294 763	QV	128 642	QW	2 196	QX	421 209
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	298 631	ØP	129 945	ØQ	2 196	ØR	426 380

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agence et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agence am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS HELENIS								Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U	127 389	6V		6W	127 389
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY	127 389	TZ		UA	127 389
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C		UB	127 389	UC		UD	127 389
Dont dotations et reprises		{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	127 389	UF				
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS HELENIS										Néant ☐ *		
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		39 436 076	UM		39 436 076	UN			
	Prêts (1) (2)		UP			UR			US			
	Autres immobilisations financières		UT		8 257	UV		8 257	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA		152 867			152 867				
	Autres créances clients		UX		5 516 918			5 516 918				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		Z1									
	Personnel et comptes rattachés		UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ		2 234			2 234				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM		487 971			487 971				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB		272 258			272 258				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP									
	Groupe et associés (2)		VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR		152 402			152 402				
	Charges constatées d'avance		VS		130 713			130 713				
	TOTAUX		VT		46 159 695	VU		46 159 695	VV			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B			ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG		2 188			2 188				
	à plus d' 1 an à l'origine		VH		211 069			64 468		146 601		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A		8 547			8 547				
Fournisseurs et comptes rattachés			8B		1 642 449			1 642 449				
Personnel et comptes rattachés			8C		131 541			131 541				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D		174 452			174 452				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW		983 241			983 241				
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ		26 439			26 439				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J		160 748			160 748				
Groupe et associés (2)			VI		24 814 538			24 814 538				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K		88 983			88 983				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY		28 244 195	VZ		28 097 594		146 601		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		700	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		64 044	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						

Désignation de l'entreprise : SAS HELENIS						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122019			
I. REINTEGRATIONS						BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA	752 346	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	36 748	WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	6 480	XE	43 228		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	466 476	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7			
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %					I8		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *					{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		WN				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										WO	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		XR		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		WQ	305 455	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	
TOTAL I								WR	1 567 505		
II. DEDUCTIONS										WS	
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WT	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WU	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WV	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					WH			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									WP	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									WW	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)									XB	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									I6	
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *									WZ	
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *									XA	1 234
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies et octies A)		QV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)		PB		
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction excep-tionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		
	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC		
						Dt déd. exc (art 39 decies D)		YD			
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	
III. RESULTAT FISCAL								TOTAL II	XH	14 357	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI	1 553 148	XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		XL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											
RESULTAT FISCAL BENEFICE(ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	1 553 148	XO	0		

**DEFICITS, INDEMNITES POUR CONGES A PAYER
ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2020

Désignation de l'entreprise SAS HELENIS		Néant ☒ *	
I. SUIV DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	132 418
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
ORGANIC	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS HELENIS										Néant ☐ *			
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	3 300 887		- Autres réserves	ZD		1					
	Prélèvements sur les réserves	ØE	11 699 114		Dividendes	ZE		15 000 000					
					Autres répartitions	ZF							
					Report à nouveau	ZG							
TOTAL I			ØF	15 000 001	TOTAL II			ZH	15 000 001				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)				YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	899 234		922 100					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 370 560)				XQ	412 267		293 627					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU			6 373					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	1 019 248		973 638					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)				ST	936 613		945 465					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	3 267 362		3 141 204					
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	22 118		56 683					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)				9Z	100 558		229 191					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	122 676		285 874					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	834 693		1 339 483					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	647 707		313 510					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019) *				ØB	1 588 721							
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1,32 %		1,47 %					
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR)								
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL								
			Plus-values à 19% JM		Imputations JC								
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO								
			Plus-values à 19% JP		Imputations JF								
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ		4 2 2 8 8 9 4 6 9 0 0 0 6 6								

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS HELENIS						Néant ☐ *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1 Cession titres						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6 Cfétat 2059A-Détail...	4 940		2 196		2 744	
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)	
⑦	⑧	⑨	19%	15% ou 12,80%	0%	⑩	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	(2 744)	(2 744)				
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19 Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))		(2 744)				
	CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))		(A)	(B)		(C)	
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)			(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SAS HELENIS**Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS HELENIS**

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 ME (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3			
long terme			
subies au			
cours des			
dix exercices			
antérieurs			
(montants			
restant à			
déduire à la			
clôture du			
dernier			
exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme						
subies au						
cours des						
dix exercices						
antérieurs						
(montants						
restant à						
déduire à la						
clôture du						
dernier						
exercice)						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D 2020

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS HELENIS					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TO TAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TO TAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS HELENIS		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012019		et clos le : 31122019	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	29	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	4 374 499	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	4 374 499	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	1	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	1 000	
Variation positive des stocks	OD	911 900	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	912 901	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	1 826 718	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	1 925 671	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	139	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	22 504	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	3 775 031	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	1 512 369
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	1 512 369
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	4 374 499	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	15 897 058	
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

☒ 1 ☐ 0 (1) Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 49109538600042

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HELENIS

ADRESSE (voie) AUDACE 1366 AVENUE DES PLATANES

CODE POSTAL 34970 VILLE LATTES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	3 700
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination GGL GROUPE
N° SIREN (si société établie en France) 422889469 % de détention 75,00 Nb de parts ou actions 2 775
Adresse : N° 111 Voie Place Pierre Duhem
Code postal 34935 Commune MONTPELLIER CEDEX9 Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination ACTEA
N° SIREN (si société établie en France) 490497757 % de détention 25,00 Nb de parts ou actions 925
Adresse : N° 1 681 Voie RUE AIGUELONGUE
Code postal 34090 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/7 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 49109538600042

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HELENIS

ADRESSE (voie) AUDACE 1366 AVENUE DES PLATANES

CODE POSTAL 34970 VILLE LATTES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 48

Forme juridique SAS Dénomination IDEOM

N° SIREN (si société établie en France) 791846918 % de détention 50,00

Adresse : N° 222 Voie PLACE ERNEST GRANIER

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination PLAZA

N° SIREN (si société établie en France) 491205357 % de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination AUDACE

N° SIREN (si société établie en France) 814651402 % de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination METROPOLITAN RESIDENCE

N° SIREN (si société établie en France) 791120389 % de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique SCI Dénomination CHATEAU CEZANNE

N° SIREN (si société établie en France) 500545314 % de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination DOMAINE DE GUILHEM

N° SIREN (si société établie en France) 530519776 % de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination DOMAINE DE LA FEUILLADE

N° SIREN (si société établie en France) 539186304 % de détention 75,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

2/7 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 49109538600042

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HELENIS

ADRESSE (voie) AUDACE

1366 AVENUE DES PLATANES

CODE POSTAL 34970

VILLE

LATTES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

48

Forme juridique SCI Dénomination CASTEL DES SOURCES

N° SIREN (si société établie en France) 791330111

% de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination PALAZZO DEI FIORI

N° SIREN (si société établie en France) 508052156

% de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination VILLAGE SOPHIA

N° SIREN (si société établie en France) 791591944

% de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination CARRE AURORE

N° SIREN (si société établie en France) 502562549

% de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination EGERIA

N° SIREN (si société établie en France) 810495929

% de détention 100,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique SCI Dénomination VILLA CARLOTTA

N° SIREN (si société établie en France) 513828020

% de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination LAPOGEE

N° SIREN (si société établie en France) 823677463

% de détention 75,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

3/7 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 49109538600042

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HELENIS

ADRESSE (voie) AUDACE 1366 AVENUE DES PLATANES

CODE POSTAL 34970 VILLE LATTES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

48

Forme juridique SCI Dénomination CAP CONCORDE

N° SIREN (si société établie en France) 823622212

% de détention 55,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination DIVA

N° SIREN (si société établie en France) 818380289

% de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination LA DRAYE

N° SIREN (si société établie en France) 522755420

% de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination PALMA GRANDE

N° SIREN (si société établie en France) 527606024

% de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination DOMAINE DE CAUDALIE

N° SIREN (si société établie en France) 529903304

% de détention 50,00

Adresse : N° 1 227 Voie AV DU MONDIAL 98

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination CASTEL DES ANGES

N° SIREN (si société établie en France) 531891000

% de détention 85,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination EDEN FLOWER

N° SIREN (si société établie en France) 534926233

% de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination ISOLA BELLA

N° SIREN (si société établie en France) 532836194

% de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

4/7 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 49109538600042

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HELENIS

ADRESSE (voie) AUDACE 1366 AVENUE DES PLATANES

CODE POSTAL 34970 VILLE LATTES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 48

Forme juridique SCI Dénomination DOMAINE DES HELIADES

N° SIREN (si société établie en France) 532968765 % de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination PAVILLON LE FLORE

N° SIREN (si société établie en France) 538077926 % de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination HELENIS PATRIMOINE

N° SIREN (si société établie en France) 531105369 % de détention 50,00

Adresse : N° 4 Voie AV EMILE DIACON

Code postal 34090 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination LE PRADO

N° SIREN (si société établie en France) 533783825 % de détention 50,00

Adresse : N° 80 Voie RUE E GRANIER

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination 1134 AV DE L EUROPE

N° SIREN (si société établie en France) 532288966 % de détention 50,00

Adresse : N° 80 Voie RUE E GRANIER

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination MAS BACCARA

N° SIREN (si société établie en France) 753217983 % de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination DOMAINE DES MUSES

N° SIREN (si société établie en France) 788996650 % de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination ARTEMISIA

N° SIREN (si société établie en France) 791898513 % de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

5/7 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 49109538600042

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HELENIS

ADRESSE (voie)

AUDACE

1366 AVENUE DES PLATANES

CODE POSTAL

34970

VILLE

LATTES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

48

Forme juridique SCI Dénomination ORIGIN LE BARCARES

N° SIREN (si société établie en France) 794456368

% de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination VILLA D ESTE

N° SIREN (si société établie en France) 797438934

% de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination DOMAINE BELLEVUE

N° SIREN (si société établie en France) 794761296

% de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique SCI Dénomination DOMAINE DE GELLONE

N° SIREN (si société établie en France) 804129492

% de détention 60,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination SAKURA GARDEN

N° SIREN (si société établie en France) 807881735

% de détention 85,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination IDEOM PACA

N° SIREN (si société établie en France) 814849832

% de détention 47,50

Adresse : N° 10 Voie PLACE DE LA JOLIETTE

Code postal 13000

Commune MARSEILLE

Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination MILADY

N° SIREN (si société établie en France) 808795975

% de détention 50,00

Adresse : N° 1 Voie IMP DE COURDOUE

Code postal 34300

Commune AGDE

Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

6	7
---	---

 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 49109538600042

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HELENIS

ADRESSE (voie)

AUDACE

1366 AVENUE DES PLATANES

CODE POSTAL

34970

VILLE

LATTES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

48

Forme juridique SCI Dénomination VILLA ETRUSQUE

N° SIREN (si société établie en France) 810966424

% de détention 99,00

Adresse : N° 23

Voie BD SARRAIL

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination GRAY D AMBRE

N° SIREN (si société établie en France) 812441087

% de détention 67,00

Adresse : N° 23

Voie BD SARRAIL

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination CAYLUS

N° SIREN (si société établie en France) 814650800

% de détention 99,00

Adresse : N° 23

Voie BD SARRAIL

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination EUREKA

N° SIREN (si société établie en France) 824416010

% de détention 50,00

Adresse : N° 80

Voie RUE GRANIER

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination LE BOIS VOLANT

N° SIREN (si société établie en France) 823475819

% de détention 75,00

Adresse : N° 23

Voie BD SARRAIL

Code postal 34000

Commune MONTPLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination L ENVOLEE

N° SIREN (si société établie en France) 828149385

% de détention 52,00

Adresse : N° 23

Voie BD SARRAIL

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination ODE A LA MER B1

N° SIREN (si société établie en France) 823800826

% de détention 99,00

Adresse : N° 23

Voie BD SARRAIL

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination ODE A LA MER B2B3

N° SIREN (si société établie en France) 823895149

% de détention 99,00

Adresse : N° 23

Voie BD SARRAIL

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

7/7 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 49109538600042

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HELENIS

ADRESSE (voie) AUDACE 1366 AVENUE DES PLATANES

CODE POSTAL 34970 VILLE LATTES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

48

Forme juridique SCI Dénomination ODE A LA MER H1

N° SIREN (si société établie en France) 823799614

% de détention 99,00

Adresse : N° 23 Voie BD SARRAIL

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination SECLEM

N° SIREN (si société établie en France) 840872253

% de détention 44,00

Adresse : N° 250 Voie AV DU PIC SAINT LOUP

Code postal 34090

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination MONTPELLIER DENIZOT

N° SIREN (si société établie en France) 841526262

% de détention 50,00

Adresse : N° 501 Voie RUE GEORGES MELIES

Code postal 34000

Commune MONTPELLIER

Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination NAMASTE

N° SIREN (si société établie en France) 848704169

% de détention 99,00

Adresse : N° 1366 Voie 1366 AVENUE DES PLATANES

Code postal 34970

Commune LATTES

Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination LA CAVE COOPERATIVE

N° SIREN (si société établie en France) 848702445

% de détention 99,00

Adresse : N° 1366 Voie 1366 AVENUE DES PLATANES

Code postal 34970

Commune LATTES

Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination LA CROIX DE LAVIT

N° SIREN (si société établie en France) 848602322

% de détention 99,00

Adresse : N° 1366 Voie 1366 AVENUE DES PLATANES

Code postal 34970

Commune LATTES

Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination LA VOIE DOMITIENNE

N° SIREN (si société établie en France) 848589677

% de détention 99,00

Adresse : N° 1366 Voie 1366 AVENUE DES PLATANES

Code postal 34970

Commune LATTES

Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination TERRE DE BRISSAC

N° SIREN (si société établie en France) 844620245

% de détention 99,00

Adresse : N° 1366 Voie 1366 AVENUE DES PLATANES

Code postal 34970

Commune LATTES

Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

8/7 (1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 49109538600042

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HELENIS

ADRESSE (voie) AUDACE 1366 AVENUE DES PLATANES

CODE POSTAL 34970 VILLE LATTES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 48

Forme juridique SC Dénomination SQUARE

N° SIREN (si société établie en France) 848703211 % de détention 99,00

Adresse : N° 1366 Voie 1366 AVENUE DES PLATANES

Code postal 34970 Commune LATTES Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination SEREN'CITY

N° SIREN (si société établie en France) 828251348 % de détention 24,00

Adresse : N° 91 Voie RUE DU FAUBOURG BOUTONNET

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **50 251 590 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **8 546 673 euros** et un total **charges** de **7 794 326 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **752 346 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Titres de participation

Les titres et créances de participation sont inscrits à leur valeur historique d'apport ou d'acquisition par la société. Une provision pour dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à leur valeur actuelle.

Consolidation

La SAS GGL Groupe est une société consolidante du groupe.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Engagements IFC

Engagements IFC au 31/12/2019 : 135 992 €

Evénements postérieurs à la clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité d'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers de 2020.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêté des comptes des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	492 214			35 060	457 154
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	492 214			35 060	457 154

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	302 315		1 126		303 441
	Instal technique, matériel outillage industriels	129 429		94 400		223 829
	Instal., agencement, aménagement divers	150 094			(640 903)	786 057
	Matériel de transport	1 500				1 500
	Matériel de bureau, mobilier	85 868		5 389		91 257
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours	654 560			640 903	13 657
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 323 766		100 915		1 406 084

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	39 521 115		10 299 846	10 094 519	39 726 442
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	8 257		80	80	8 257
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	39 529 372		10 299 926	10 094 599	39 734 699

TOTAL	41 345 351		10 400 842		10 148 256	41 597 937
--------------	-------------------	--	-------------------	--	-------------------	-------------------

--	--	--	--	--	--	--

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	3 867	1 303		5 170
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 867	1 303		5 170
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	85 434	30 994		116 428
	Instal technique, matériel outillage industriels	63 584			63 584
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	107 702	79 115	2 196	184 622
	Matériel de transport	488	300		788
	Matériel de bureau, mobilier	37 556	18 233		55 789
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	294 763	128 642	2 196	421 209
TOTAL		298 631	129 945	2 196	426 380

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		127 389		127 389
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		127 389		127 389
TOTAL GENERAL			127 389		127 389
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			127 389		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	39 436 076	39 436 076	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	8 257	8 257	
	Clients douteux ou litigieux	152 867	152 867	
	Autres créances clients	5 516 918	5 516 918	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 234	2 234	
	Impôts sur les bénéfices	487 971	487 971	
	Taxes sur la valeur ajoutée	272 258	272 258	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	152 402	152 402	
	Charges constatées d'avances	130 713	130 713	
	TOTAL DES CREANCES	46 159 695	46 159 695	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	2 188	2 188		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	211 069	64 468	146 601	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8 547	8 547		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 642 449	1 642 449		
	Personnel et comptes rattachés	131 541	131 541		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	174 452	174 452		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	983 241	983 241		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	26 439	26 439		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	160 748	160 748		
	Groupe et associés (2)	24 814 538	24 814 538		
	Autres dettes	88 983	88 983		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	28 244 195	28 097 594	146 601	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		700			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		64 044			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Produits à recevoir		989 315
Autres créances clients <i>CLIENTS FACT. A ETABLIR</i>	<i>921 546</i>	921 546
Autres créances <i>FOURNIS.RRR A OBTENIR</i> <i>ORG.SOC. PROD.A RECEVOIR</i>	<i>65 536</i> <i>2 234</i>	67 770

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Charges à payer		314 816
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C</i>	273	273
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNIS.FACT.NON PARVENUE</i>	137 755	137 755
Dettes fiscales et sociales <i>CONGES A PAYER</i> <i>PRIMES DE BILAN</i> <i>ORG.SOC. CH./CONGES PAYES</i> <i>ORG.SOC. CHARGES A PAYER</i> <i>ETAT AUTRES CH. A PAYER</i>	91 493 39 960 40 925 3 327 1 083	176 788

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION cca exercice		130 713	130 713
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			130 713

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	3 700,00	1 081,0811	4 000 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	3 700,00	1 081,0811	4 000 000,00

HELENIS
Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 000 euros
Siège social : 1366 Avenue des Platanes
Immeuble Audace, 34970 LATTES
RCS MONTPELLIER 491 095 386

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 JUILLET 2020**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 752 346 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 752 346 euros

Auquel on ajoute un prélèvement sur le compte "autres réserves" d'un montant de 5 610 000 euros

Portant ainsi les sommes distribuables à 6 362 346 euros,

- A titre de distribution de dividendes 6 362 346 euros
Soit 1 719.55 euros par action
Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 15 645 050,00 euros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 6 362 346 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2016 2 000 000 euros soit 540.54 euros par action
Distribution de 2 000 000 euros non soumis à l'abattement de 40%.



Exercice clos le 31/12/2017 2 600 000 euros soit 702.70 euros par action
Distribution de 2 600 000 euros non soumis à l'abattement de 40%.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 JUILLET 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



Certifié conforme
La Présidente
Jean Marc LEYGUE
Société GGL GROUPE



FB AUDIT
WALTER FRANCE

HELENIS

Société par actions simplifiée

1366 Avenue des Platanes
Immeuble Audace
34970 LATTES

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2019

HELENIS

Société par actions simplifiée
1366 Avenue des Platanes - Immeuble Audace
34970 LATTES

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2019

A l'assemblée générale de la société HELENIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors de votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **HELENIS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 30 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

415 Avenue de l'Argensol - 84100 Orange

Membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International

www.fbaudit-walterfrance.com

Email : walterfrance@fbaudit.com

Tél. : 04.90.51.46.30

Siret 349 066 605 00024 - S.A.S. au capital de 41 715 € inscrite à l'OEC de la région de Marseille
et sur la liste nationale des commissaires aux comptes rattachée à la CRCC de Nîmes

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Selon les modalités décrites dans l'annexe au paragraphe « Règles et Méthodes comptables » dans la note « Titres de participation », les titres de participation sont inscrits à leur valeur historique d'apport ou d'acquisition et dépréciés si cette valeur est supérieure à leur valeur actuelle.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent les valeurs actuelles, notamment à revoir le montant des capitaux propres des filiales au 31/12/2019, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles établies par les filiales et par programme immobilier sous le contrôle de la direction générale. Nous avons conclu au caractère approprié de l'évaluation des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans

toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ORANGE, le 28 juillet 2020



Julien REDON
SAS FB AUDIT
Commissaire aux comptes

Désignation de l'entreprise : SAS HELENIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : AUDACE		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 4 9 1 0 9 5 3 8 6 0 0 0 4 2		Néant ☐ *							
		Exercice N, clos le, 31122019							
		N-1 31122018							
		Brut 1	Amortissements, provisions 2						
		Net 3	Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 154	AC	5 170	1 983	3 286	
		Fonds commercial (I)	AH	450 000	AI		450 000	485 060	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP	303 441	AC	116 428	187 013	216 881	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	223 829	AS	63 584	160 245	65 845	
		Autres immobilisations corporelles	AT	878 814	AU	241 198	637 616	91 716	
		Immobilisations en cours	AV		AW			654 560	
		Avances et acomptes	AX		AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
			Autres participations	CU	290 366	CV		290 366	289 585
			Créances rattachées à des participations	BB	39 436 076	BC		39 436 076	39 231 530
			Autres titres immobilisés	BD		BE			
			Prêts	BF		BG			
			Autres immobilisations financières *	BH	8 257	BI		8 257	8 257
TOTAL (II)		BJ	41 597 937	BK	426 380	41 171 557	41 046 720		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	911 900	BM		911 900		
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			450	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	5 669 785	BY	127 389	5 542 396	5 667 735	
		Autres créances (3)	BZ	914 865	CA		914 865	1 637 062	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
		Disponibilités	CF	1 580 161	CG		1 580 161	2 363 393	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	130 713	CI		130 713	128 422	
TOTAL (III)		CJ	9 207 423	CK	127 389	9 080 034	9 797 062		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
Ecart de conversion actif * (VI)		CN							
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	50 805 360	IA	553 769	50 251 590	50 843 782		
Renvois : (1) Dont droit au bail: 450 000		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR					
Clause de réserve de propriété: *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise SAS HELENIS			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :4 000 000.....)	DA	4 000 000	4 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	400 000	400 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	16 855 050	28 554 163
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	752 346	3 300 887
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	22 007 396	36 255 049
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	213 257	779 794
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	24 823 085	9 653 124
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 642 449	759 999
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 315 673	1 274 054
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	160 748	2 112 720
	Autres dettes	EA	88 983	9 043
Compte régul.	EB			
TOTAL (IV)	EC	28 244 195	14 588 733	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	50 251 590	50 843 782	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	28 097 594	14 377 937
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 188	504 529	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : SAS HELENIS						Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	4 374 499	FH		FI	4 374 499	
		Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 374 499	FK		FL	4 374 499
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	1 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	14 376	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 389 876	6 061 321
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	911 900	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	(911 900)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 267 362	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	122 676	
	Salaires et traitements *					FY	1 588 721	
	Charges sociales (10)					FZ	694 732	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	129 945
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	127 389
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	22 504	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	5 953 329	5 991 165
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	(1 563 452)	112 616	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	3 976 780	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	120 017	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	4 096 796	5 717 672	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 349 840	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	1 349 840	1 509 922	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	2 746 956	4 207 749	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 183 504	4 320 366	

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise SAS HELENIS		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	60 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	60 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 530
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	35 426
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	36 956
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(36 956)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	982 523
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	11 821 453
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 520 567
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	3 300 887



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **50 251 590 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **8 546 673 euros** et un total **charges** de **7 794 326 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **752 346 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Titres de participation

Les titres et créances de participation sont inscrits à leur valeur historique d'apport ou d'acquisition par la société. Une provision pour dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à leur valeur actuelle.

Consolidation

La SAS GGL Groupe est une société consolidante du groupe.



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Engagements IFC

Engagements IFC au 31/12/2019 : 135 992 €

Evénements postérieurs à la clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité d'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers de 2020.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêté des comptes des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.



ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	492 214			35 060	457 154
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	492 214			35 060	457 154

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	302 315	1 126			303 441
	Instal technique, matériel outillage industriels	129 429	94 400			223 829
	Instal., agencement, aménagement divers	150 094		(640 903)	4 940	786 057
	Matériel de transport	1 500				1 500
	Matériel de bureau, mobilier	85 868	5 389			91 257
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours	654 560		640 903	13 657	
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 323 766		100 915	18 597	1 406 084

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	39 521 115	10 299 846		10 094 519	39 726 442
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	8 257	80		80	8 257
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	39 529 372	10 299 926		10 094 599	39 734 699

TOTAL	41 345 351		10 400 842		10 148 256	41 597 937
--------------	-------------------	--	-------------------	--	-------------------	-------------------



ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	3 867	1 303		5 170
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 867	1 303		5 170
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	85 434	30 994		116 428
	Instal technique, matériel outillage industriels	63 584			63 584
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	107 702	79 115	2 196	184 622
	Matériel de transport	488	300		788
	Matériel de bureau, mobilier	37 556	18 233		55 789
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		294 763	128 642	2 196	421 209
TOTAL		298 631	129 945	2 196	426 380

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		127 389		127 389
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		127 389		127 389
TOTAL GENERAL			127 389		127 389
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			127 389		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	39 436 076	39 436 076	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	8 257	8 257	
	Clients douteux ou litigieux	152 867	152 867	
	Autres créances clients	5 516 918	5 516 918	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 234	2 234	
	Impôts sur les bénéfices	487 971	487 971	
	Taxes sur la valeur ajoutée	272 258	272 258	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	152 402	152 402	
	Charges constatées d'avances	130 713	130 713	
TOTAL DES CREANCES		46 159 695	46 159 695	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	2 188	2 188		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	211 069	64 468	146 601	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8 547	8 547		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 642 449	1 642 449		
	Personnel et comptes rattachés	131 541	131 541		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	174 452	174 452		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	983 241	983 241		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	26 439	26 439		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	160 748	160 748		
	Groupe et associés (2)	24 814 538	24 814 538		
	Autres dettes	88 983	88 983		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		28 244 195	28 097 594	146 601	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		700			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		64 044			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2019
Total des Produits à recevoir		989 315
Autres créances clients <i>CLIENTS FACT. A ETABLIR</i>	921 546	921 546
Autres créances <i>FOURNIS.RRR A OBTENIR</i> <i>ORG.SOC. PROD.A RECEVOIR</i>	65 536 2 234	67 770

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2019
Total des Charges à payer		314 816
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		273
<i>INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C</i>	<i>273</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		137 755
<i>FOURNIS.FACT.NON PARVENUE</i>	<i>137 755</i>	
Dettes fiscales et sociales		176 788
<i>CONGES A PAYER</i>	<i>91 493</i>	
<i>PRIMES DE BILAN</i>	<i>39 960</i>	
<i>ORG.SOC. CH./CONGES PAYES</i>	<i>40 925</i>	
<i>ORG.SOC. CHARGES A PAYER</i>	<i>3 327</i>	
<i>ETAT AUTRES CH. A PAYER</i>	<i>1 083</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION cca exercice		130 713	130 713
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			130 713



ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			



ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		3 700,00	1 081,0811	4 000 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		3 700,00	1 081,0811	4 000 000,00



Tableau des filiales et participations :

sociétés	resultat 2019 en €	% de détention	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Capitaux propres	Compte courant	Chiffre d'affaires	
SCI Domaine des Heliades	-	1 076	99%	99	100 -	976	8 704	-
SCI Domaine de la Feuillade	-	9 728	75%	99	100	9 828 -	466 521	364 057
SCI Le Plaza	-	1 690	99%	99	100	1 790 -	1 559	-
SCI Château Cezanne	-	1 357	99%	99	100 -	1 257	8 572	-
SCI Palazzo dei fiori	-	771	99%	99	100 -	671 -	6 206	-
SCI Carré Aurore	-	824	99%	99	100 -	724	798	-
SCI Villa Carlotta	-	44 550	99%	99	100 -	44 450	979 445	399 333
SCI Castel des sources	-	5 027	99%	99	100	5 127	89 874	-
SCI Palma Grande	-	6 671	99%	99	100 -	6 571 -	25 814	-
SCI Domaine de Guilhem	-	3 614	99%	99	100	3 714 -	5 536	-
SCI Castel des anges	-	2 537	85%	99	100 -	2 437	550 545	-
SCI Mas Baccara	-	1 060	99%	99	100 -	960	24 887	-
SCI La Draye	-	138 731	99%	99	100 -	138 631	1 255 545	-
SCI Eden Flower	-	827	99%	99	100 -	727 -	69 479	-
SCI Isola Bella	-	65 096	99%	99	100 -	64 996	1 011 530	2 567
SCI Origin Barcarès	-	31 380	99%	99	100	31 480	994 975	-
SCI Métropolitain Résidence	-	842 959	99%	99	100	843 059	4 793	8 613 390
SCI Pavillon le Flore	-	852	99%	99	100 -	752	6 191	-
SCI Domaine des Muses	-	1 660	99%	99	100 -	1 560 -	12 053	-
SCI Artemisia	-	49 060	99%	99 -	900 -	49 960	2 471 120	-
SCI Villa d'Este	-	6 390	99%	99	100 -	6 290	663 317	-
SCI Village Sophia	-	1 564	99%	99	100 -	1 464 -	3 842	-
SCI Domaine de Gellone	-	108 066	60%	144	240	108 306 -	68 165	625 833
SCI Domaine de Bellevue	-	11 168	99%	99	100 -	11 068	33 802	-
SCI Sakura Garden	-	156 611	85%	85	3 100	159 711	121 663	-
SCI Villa Etrusque	-	153 526	99%	99	100	153 626	787 936	1
SCI Gray d'Ambre	-	104 282	67%	67	100	104 382 -	43 220	57 643
SCI Caylus	-	108 953	99%	99	100 -	108 853	3 786 475	162 472
SCI Audace	-	204 450	99%	99	100 -	204 350	2 212 778	2 259 400
SCI Ode à la mer B1	-	2 127	99%	99	100 -	2 027	353 731	-
SCI Ode à la mer B2 B3	-	5 683	99%	99	100 -	5 583	393 440	-
SCI Ode à la mer H1	-	4 957	99%	99	100 -	4 857	307 213	-
SCI Le Bois Volant	-	397 937	75%	75	100	398 037	3 084 290	8 227 066
SCI Cap Concorde	-	467 630	55%	55	100	467 730	1 180 114	6 602 672
SCI Diva	-	283 629	99%	99	100	283 729	417 529	85 396
SNC HELENIS HUB	-	218 778	99%	99	152 518 -	66 260	1 377 545	-
SCI DE LA CAVE COOPERATIVE	-	10 606	99%	99	1 077 -	9 529	19 882	-
NAMASTE	-	107 210	99%	99	100 -	107 110	889 030	-
SCI TERRE DE BRISSAC	-	31 626	99%	99	100 -	31 526	969 696	-
SCI DE LA VOIE DOMITIENNE	-	976	99%	99	100 -	876	5 523	-
SCI DE LA CROIX LAVIT	-	3 101	99%	99	100 -	3 001	112 809	-
SCI DU SQUARE	-	21 623	99%	99	100 -	21 523	89 799	-
					-	-	-	-
SCI 1134 avenue de l'Europe	-	8 366	50%	50	-	8 266	31 908	-
SCI Milady	-	9 230	50%	100	-	301 675	651 143	-
SCCV CHEMIN DE LA ROQUE	-	702 750	45%	2 250	-	718 786	-	11 461 006
MONTPELLIER GRISETTES	-	2 030 467	49%	490	-	2 031 467	919 404	17 758 214
659 VAL DE MONTFERRAND	-	718 682	51%	510	-	780 652	946 122	8 306 335
SCI ARBOREA	-	219	50%	50	-	119	713	-
SCCV SEREN'CITY	-	2 941	24%	237	-	92 976	1 117 014	-
MONTPELLIER DENIZOT	-	386 120	50%	500	-	387 120	858 368	4 283 854
Total stés IR	5 329 058				460 811	5 789 869	28 035 827	69 093 953
Sociétés à l'IS :								
SARL Domaine de Caudalie	NC	50%	1 000		NC	-	-	NC
SAS Le Prado	-	8 187	48%	4 800		2 813 -	329 675	129 819
SARL Hélénis Patrimoine	-	15 877	50%	5 000		93 789	-	328 262
SAS IDEOM	-	412 085	50%	250 000		3 902 218	2 956 755	17 711 681
SAS IDEOM PACA	-	813 056	48%	18 050		347 091	-	16 415 804
SARL L'APOGEE	-	9 575	75%	75	-	92 442	1 026 804	-
SARL EUREKA	-	518 782	50%	50	-	314 174	2 110 305	-
SARL L ENVOLEE	-	1 192 145	52%	52		1 089 179	13 971	12 761 343
SARL MIRABEAU	-	2 618	50%	50		4 686	227 024	-
SARL EGERIA	NC		100%	1 000		NC	650	NC
SECLEM	NC	44%	2 200		NC		900 000	NC
Total stés IS					5 033 160	5 033 160	6 905 834	47 346 909

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros		31/12/2019	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus				
Avals, cautions et garanties CIC			30 000	
			30 000	
Engagements de crédit-bail				
Engagements en pensions, retraite et assimilés IFC			135 992	
			135 992	
Autres engagements Caution solidaire - indemnité d'immobilisation			628 750	
Caution à première demande - indemnité d'immobilisation			240 000	
Divers cautions et garanties			135 000	
			1 003 750	
Total des engagements financiers (1)			1 169 742	
(1) Dont concernant :				
Les dirigeants				
Les filiales				
Les participations				
Les autres entreprises liées				

